

Pollution de l'air en baisse de 25% depuis la piétonnisation de la rive droite

Airparif vient de finaliser un rapport d'étape indépendant sur la qualité de l'air, qui démontre que les niveaux de pollution ont baissé jusqu'à -25% sur les quais de la rive droite, depuis que leur partie basse est réservée aux piétons et aux circulations douces. Cette analyse est d'autant plus encourageante qu'elle repose sur des mesures effectuées pendant l'hiver, période de l'année où le trafic automobile est le plus dense.

Depuis le 21 octobre 2016, date de publication d'un arrêté par la Maire de Paris, les quais bas de la rive droite de la Seine sont réservés aux piétons et aux circulations douces. Cet aménagement dans le centre de Paris vise à améliorer la qualité de l'air et à créer un nouvel espace de promenade et de respiration en bord de fleuve, dont peuvent profiter tous les Parisiens et visiteurs.

La Maire de Paris a convenu avec le Préfet de Police de réaliser un bilan d'étape au bout de 6 mois, soit à la mi-avril. Ce dernier a constitué un comité de suivi, associant toutes les parties prenantes, qui a pour mission d'étudier de manière objective l'impact de cette mesure. Il s'appuie pour cela par une série de données factuelles : le nombre de véhicules sur les axes de report, les temps de trajets aux différentes heures de la journée, ou encore les niveaux de pollution et de bruits relevés en situation réelle par des capteurs placés sur l'espace public.

Jusqu'à -25% de baisse de la pollution sur la rive droite

Mercredi, Airparif a présenté officiellement au Comité de suivi son rapport indépendant relatif à la qualité de l'air. Il démontre que les niveaux de pollution sur les quais de la rive droite, partie basse et partie haute cumulées, ont baissé jusqu'à -25% pendant l'hiver 2016 par rapport à l'hiver 2015. Les baisses les plus importantes ont été constatées sur les quais des Tuileries, du Louvre et de la Mégisserie.

« A la veille de l'ouverture officielle du Parc Rives de Seine, cette analyse indépendante vient confirmer que la piétonnisation des quais bas de la rive droite entraîne une baisse importante de la pollution de l'air dans le centre de Paris. Ces chiffres sont d'autant plus encourageants qu'ils correspondent à des relevés effectués pendant l'hiver, la période de l'année où le trafic automobile est le plus dense », salue Anne Hidalgo.

Plusieurs mesures à l'étude en faveur des quais hauts

« Le rapport d'Airparif constate en revanche que les niveaux de pollution sont parfois en hausse de 5 à 10% à certains carrefours des quais Henri IV, des Célestins et de Bercy, ainsi que sur la rive gauche quai Anatole France, à l'entrée du boulevard St Germain. Ces hausses très localisées sont nettement inférieures à la baisse générale constatée sur la rive droite, néanmoins ce n'est pas satisfaisant. Avec mon adjoint Christophe Najdovski, nous allons agir pour y remédier », annonce la Maire de Paris. « À partir de 2018, les quais hauts seront réaménagés pour accueillir un bus électrique à haut niveau de service et en double-sens. Il réduira considérablement les émissions polluantes et le bruit sur cet axe », souligne-t-elle.

« La Ville de Paris entend aussi travailler à améliorer la fluidité des intersections, en lien avec la Préfecture de Police. Le Conseil Régional d'Ile-de-France a d'ailleurs proposé de financer l'installation de feux intelligents. C'est une proposition que nous accueillons très favorablement », explique Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public.

Une nouvelle campagne de mesures sera réalisée par Airparif au printemps 2017 avec des résultats en septembre, qui permettra de consolider l'analyse réalisée pendant l'hiver.

Dimanche, Anne Hidalgo ouvrira officiellement le « Parc Rives de Seine », réunissant les quais bas de la rive droite et de la rive gauche. Ce site classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, d'une superficie de 8ha, constitue un espace inédit de promenade, de loisirs et de respiration en bord de fleuve.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61